

Précis



BANQUE MONDIALE DÉPARTEMENT DE L'ÉVALUATION DES OPÉRATIONS AUTOMNE 1999 NUMÉRO 197

Vers une stratégie de développement intégré

GLOBALEMENT, LA PERFORMANCE DES OPÉRATIONS DE LA Banque s'est améliorée tout au long des années 90, en dépit des problèmes résultant des nouvelles exigences du développement, de la complexité croissante des opérations, et d'un environnement international difficile. Telle est la conclusion du Rapport de l'OED de 1999 intitulé Examen annuel de l'efficacité du développement. Cependant, le rapport prévient que les progrès futurs seront plus difficiles ; en effet, les perspectives de croissance des pays en développement s'assombrissent. Le rapport de 1999 examine l'expérience du développement sous l'angle du Cadre de développement intégré (CDI), lancé par le président de la Banque mondiale pour relever le défi de la réduction de la pauvreté.

Le défi mondial de la pauvreté

L'évolution de l'environnement mondial a profondément affecté le cadre dans lequel opère la Banque. En dépit des bénéfices potentiels considérables que représentent la mondialisation et le progrès technologique, la pauvreté dans le monde s'est aggravée et les perspectives de croissance des pays en développement ont dû être ajustées à la baisse. Au cours de la période 1985-95, les revenus par habitant ont diminué de 1,4 % par an dans les pays à revenu faible (sauf la Chine et l'Inde) et de 0,7 % par an dans les pays à revenu intermédiaire. Inégalités et instabilité progressent. Les flux d'aide stagnent au moment même où la demande d'appui financier augmente. Dans les pays développés, comme dans les pays en

développement, les gouvernements et les opinions publiques se préoccupent de plus en plus de l'efficacité du processus de développement.

Évolution de la performance

Les évaluations des projets de la Banque (voir encadré 1) indiquent des progrès sensibles tout au long des dix dernières années ; c'est un résultat remarquable pour une époque qui se caractérise par l'apparition d'exigences nouvelles et la complexité croissante des projets. Les prêts d'ajustement ont donné des résultats particulièrement satisfaisants. Mais, depuis quelques années, les progrès paraissent arrêtés : 72 % des évaluations, pour les projets qui sont sortis du



Encadré 1 : Les paramètres des évaluations

LES ÉVALUATIONS DE L'OED ÉTUDIENT LES projets sous trois angles :

1. Les résultats à la date de l'évaluation. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure le projet a atteint ses principaux objectifs dans des conditions de coût et d'efficacité satisfaisantes. Le jugement de l'évaluateur sur les résultats se résume à une réponse à la question suivante : le projet a-t-il donné des résultats satisfaisants, sur le plan du développement, compte tenu de l'importance et de la pertinence de ses principaux objectifs et des coûts et bénéfices de l'opération ? Les notes données tiennent donc compte de la pertinence du projet (ses objectifs étaient-ils conformes à la stratégie de développement du pays ?), de son efficacité (l'opération a-t-elle atteint les objectifs prévus ?) et de son efficacité (évaluation des résultats en fonction des coûts de l'opération, de la durée de son exécution et de son rendement économique et financier). L'échelle des notations comprend six classements possibles : très satisfaisant, satisfaisant, marginalement adéquat, marginalement inadéquat, non satisfaisant, très insatisfaisant.

2. La durabilité future des bénéfices. La durabilité est la probabilité, à la date de l'évaluation, que les bénéfices du projet seront encore disponibles au cours des futures années.

3. L'impact sur le développement institutionnel. Le développement institutionnel se définit comme le renforcement des capacités d'une agence ou d'un pays pour un emploi satisfaisant des ressources humaines et financières et une organisation efficace des activités économiques et sociales.

portefeuille de la Banque au cours de l'exercice 98-99, étaient satisfaisantes, au lieu d'une prévision de 75 % ; en outre, moins de la moitié des projets paraissent capables de produire des résultats véritablement durables.

Parce que les projets deviennent plus complexes, la performance de l'emprunteur — clé de tout succès — cesse de progresser. Ajoutons à cela le fait que la Banque opère dans un environnement comportant plus de risques et qu'elle est appelée à s'attaquer à des problèmes de développement de plus en plus compliqués. Les notations relatives aux risques des projets, aux exigences des clients et à la complexité des opérations paraissent avoir atteint leur niveau historique le plus élevé (voir graphique 1).

Un thème fréquent dans les rapports de l'OED est celui de l'importance des institutions. Les conclusions des évaluations, telles qu'elles sont présentées dans le rapport de 1999 sur l'Efficacité du développement, soulignent le rôle critique des institutions. Les notations relatives à l'impact institutionnel des projets et à la durabilité des bénéfices sont meilleures, mais demeurent encore trop faibles. Les effets de développement institutionnel sont plus marqués dans le cas des projets qui réforment le cadre réglementaire, réduisent les interventions du secteur public et créent un environnement plus favorable pour le secteur privé. À cause de la volatilité de l'environnement externe, la durabilité des projets reste un sujet d'inquiétude. Toute augmentation future de la complexité des projets doit être compensée par le renforcement des capacités des emprunteurs et par des contrôles de qualité plus vigilants.

Le Cadre de développement intégré

Le Cadre de développement intégré (CDI) reprend les principaux thèmes d'un consensus en voie de consolidation au sein des institutions de développement. Les thèmes de base ne sont pas nouveaux ; ce qui est nouveau, c'est l'intégration de tous ces thèmes sous la forme d'un guide à l'usage de l'aide au développement.

Graphique 1 : Exigences de qualité, complexité, risques et résultats

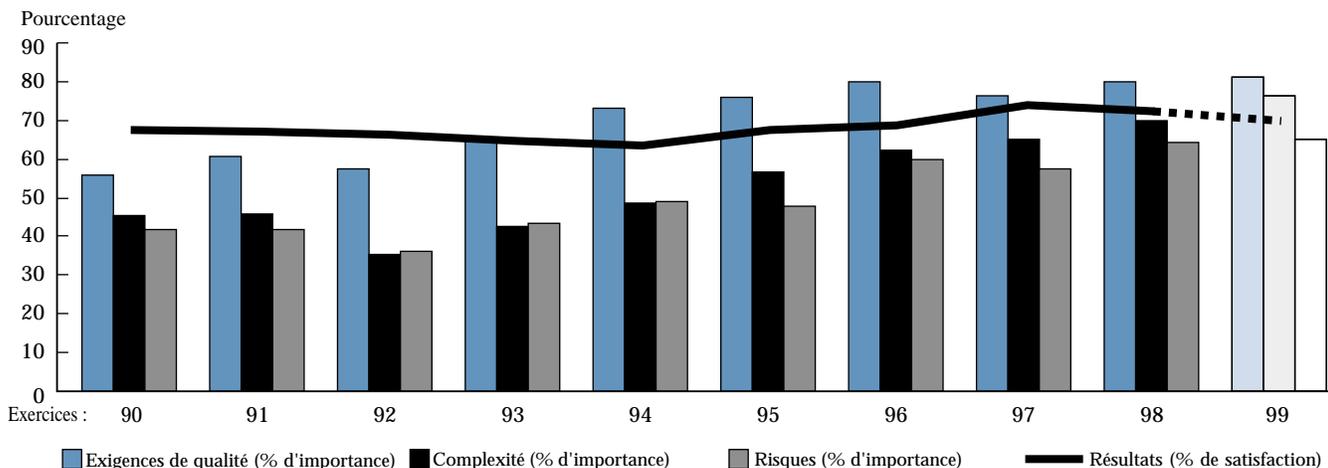


Tableau 1 : Trois paradigmes du développement

Planification	Ajustement	Cadre de développement intégré
<ul style="list-style-type: none"> ■ Échecs fréquents sur le plan économique ■ Développement animé par le gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Échecs fréquents des politiques gouvernementales ■ Développement dirigé par les mécanismes du marché 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les échecs s'expliquent par des circonstances spécifiques ■ Développement dirigé par le pays dans le cadre de partenariats
<ul style="list-style-type: none"> ■ Direction centralisée ; plans détaillés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des ajustements à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vision à long terme, transformation sociale, apprentissage et adaptation
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'investissement moteur du développement ■ Les diktats de l'administration déterminent les allocations de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Développement animé par les systèmes d'incitation ■ Viennent ensuite les investissements et les institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Investissements, systèmes d'incitations et institutions font partie d'un même ensemble
<ul style="list-style-type: none"> ■ Domination des planificateurs et des ingénieurs 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Domination des économistes et des experts financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Approche multi-disciplinaire
<ul style="list-style-type: none"> ■ Politique d'industrialisation axée sur le remplacement des importations 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Libéralisation et privatisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Libéralisation, réglementation et politiques industrielles adaptées aux capacités des gouvernements
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bailleurs de fonds financent les déficits de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bailleurs de fonds fixent les enveloppes de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordination de l'aide animée par le pays et basée sur les avantages comparatifs de chacun.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bailleurs de fonds placent des experts étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bailleurs de fonds imposent leurs politiques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bailleurs de fonds donnent des conseils et présentent des options aux participants qui décident
<ul style="list-style-type: none"> ■ Rôle marginal du suivi et de l'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Suivi par les bailleurs de fonds de la mise en œuvre des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un système participatif de suivi et d'évaluation visant à renforcer les capacités d'apprendre et d'adapter.

Le CDI met l'accent sur quatre principes :

- *Des solutions globales pour le long terme.* Le développement se heurte à des obstacles structurels et sociaux qu'à elles seules les politiques de stabilisation économique et d'ajustement ne peuvent pas surmonter.
- *L'appropriation des réformes par les pays.* Les réformes des politiques et le développement institutionnel ne sont pas des produits qui peuvent être importés ou imposés de l'extérieur. C'est le pays lui-même qui doit conduire la formulation et la mise en œuvre des réformes, avec l'appui de la société civile et du secteur privé. Sans ce leadership du pays, les réformes ne sont pas durables.
- *Des partenariats.* Les organisations multilatérales et les autres bailleurs de fonds doivent harmoniser leurs programmes et leurs pratiques, concentrer leurs efforts sur les domaines dans lesquels ils disposent d'un avantage comparatif et collaborer avec les pays partenaires dans un cadre définissant clairement les responsabilités communes.

- *Priorité aux résultats.* Les activités de développement doivent être jugées sur la base des résultats obtenus et des progrès réalisés vers une croissance durable et équitable.

Il est encore trop tôt pour évaluer les effets du CDI, dont la mise en œuvre vient de commencer sous la forme de programmes pilotes dans 13 pays ; néanmoins, il est possible d'appliquer les principes du CDI à l'examen des expériences de développement pour en tirer d'utiles enseignements pour la mise en œuvre continue du CDI.

Résultats, acquisition du savoir et responsabilité

Longtemps, l'attention des institutions internationales de développement a été fixée sur les engagements et les décaissements de fonds et sur des formes d'assistance technique distribuées en fonction des expertises disponibles. Quand régnait la « planification », les autorités centrales imposaient des plans standards empruntés aux bailleurs de fonds (voir tableau 1). À l'époque des programmes d'ajustement, la Banque ne prenait guère en considération le savoir et l'expertise locale ; elle pensait qu'elle possédait toutes les réponses

et son principal souci était de vendre ces réponses à ses clients.

Dans un cadre de développement intégré, la Banque ne doit plus se considérer comme le dépositaire d'un savoir universel qu'il suffit de distribuer. Au contraire, la Banque — et la communauté des institutions de développement — reconnaît de plus en plus que le leadership du pays et la coopération pour l'acquisition du savoir sont la clé d'un développement efficace. Ce ne sont pas les plans mais les résultats qui font la qualité de la gestion. Être comptable des résultats est la meilleure réponse aux vœux des citoyens qui exigent des bailleurs de fonds et des pays emprunteurs plus de transparence et de responsabilité.

Les conclusions des évaluations confirment l'importance d'une conception globale du développement. Le rapport de l'an dernier sur l'efficacité du développement démontre qu'une saine gestion économique est nécessaire mais n'est pas suffisante. La réduction de la pauvreté dépend d'une croissance durable et diversifiée. Les institutions jouent un rôle majeur dans l'accomplissement de cet objectif. Une gouvernance économique inadéquate et de mauvaises institutions financières sont capables de faire échouer les politiques et les gestions économiques les plus sophistiquées.

Il faut encourager l'appropriation des réformes par le pays : des conditions imposées de l'extérieur ne garantissent pas l'engagement du pays et son appui aux réformes. La participation améliore les résultats : les projets préparés par des étrangers sans la participation des bénéficiaires et de tous les intéressés ont peu de chances de réussir.

Un équilibre dynamique

Les défis du nouveau cadre de développement sont le produit des conflits existant entre les systèmes d'incitations et les capacités, celles des pays en développement et celles des organismes d'aide. Les principes du CDI intègrent ce dilemme. Quand les pays et leurs partenaires étrangers abordent ces questions mais diffèrent sur les moyens d'attaquer le problème et sur le type de compromis possible, il faut gérer ces contradictions à la recherche d'un équilibre.

Court terme contre long terme. Le développement institutionnel et les réformes structurelles nécessitent une perspective à long terme qui manquait souvent dans les activités de la Banque. Souvent l'approche projet encourage une réflexion limitée au relativement court terme. L'absence d'une vision à long terme est responsable d'échecs coûteux en matière de réforme de la fonction publique, de déréglementation financière et de privatisation dans les économies en transition. Faute d'avoir créé un environnement favorable au développement du capitalisme, des programmes massifs de privatisation accélérée ont favorisé des ventes d'actifs basées sur la corruption, n'ont pas permis la restructuration d'entreprises dominées par des initiés et ont facilité des transactions illégales au profit des fonds d'investissement.

Globalité contre sélectivité. La diversification des objectifs de développement a accru la complexité des opérations de la Banque qui n'a pas toujours fait preuve de la sélectivité nécessaire. Et pourtant, les conclusions des évaluations soulignent les risques d'une complexité excessive, notamment quand la complexité intrinsèque d'une opération ne tient pas compte des capacités locales et nuit à l'appropriation du projet par le pays. Les dimensions thématiques, multisectorielles et structurelles des réformes sont un véritable défi pour les agences d'aide, les ministères et les autres organismes opérant sur des bases sectorielles. Par exemple, il a fallu plusieurs décennies de pressions externes et d'injonctions de la haute direction pour assurer l'intégration des considérations environnementales dans les opérations de la Banque. Généralement médiocre est la performance des projets dont l'exécution dépend de plusieurs agences, ainsi que la gestion d'actifs multisectoriels. Les problèmes d'exécution des programmes multisectoriels impliquant plusieurs agences sont aggravés par l'inefficacité des systèmes d'incitation et des mécanismes de coordination intersectorielle et par une concurrence futile entre les organismes de tutelle.

Rapidité des interventions contre une vaste campagne d'appropriation par un grand nombre de participants. Les évaluations de l'OED montrent que l'appropriation du projet est difficile dans les cas suivants : gestion impliquant un grand nombre de participants (comme dans les secteurs de la santé et de l'éducation), poursuite d'objectifs thématiques et structurels (tels que l'environnement et le développement rural) et réforme de la fonction publique. En effet, les partenaires peuvent avoir des vues très différentes sur le rôle de l'État, du secteur privé et de la société civile. La nécessité d'un accord entre les partenaires risque de retarder la réforme et de freiner le développement des capacités, dans des situations où la cohésion sociale est absente.

Appropriation contre conditionnalité. Comment résoudre le conflit apparent entre l'appropriation du projet par le pays et les exigences des bailleurs de fonds en matière de performance (souvent appuyées par des conditionnalités) ? La conditionnalité est généralement perçue comme la volonté d'imposer aux clients des réformes et des solutions standards. Or, l'appropriation du projet est indispensable pour sa durabilité. Il faut donc introduire de nouveaux types de conditionnalité, qui reflètent les principes du CDI.

Partenariats contre capacités nationales et appropriation par les pays. Les pays ayant besoin de partenariats sont souvent peu capables de coordonner l'aide. Les objectifs des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des bailleurs de fonds ne sont pas toujours les mêmes ; le développement d'un consensus nécessite une approche graduelle. Plus nombreux et plus diversifiés sont les partenaires d'un pays, plus la coordination est une opération coûteuse et plus ardue est la réconciliation de l'appropriation et du partenariat.

Partenariats animés par les pays contre responsabilité des pays et des bailleurs de fonds. La plupart des pays en développement ont assez mal géré les mécanismes de suivi et d'évaluation. Or les nouveaux objectifs internationaux de développement, la priorité récemment accordée à la gouvernance et l'essor des prêts programmes rendent plus nécessaires une gestion axée sur les résultats, le renforcement des capacités d'évaluation et la responsabilisation des institutions locales. Comment peut-on réconcilier le leadership des pays dans l'animation des partenariats — et la coordination de l'aide — avec l'objectif de responsabilisation, quand les résultats obtenus dans ce domaine restent encore aussi médiocres ?

Des programmes axés sur les pays, contre la notion de bien public à l'échelle mondiale. L'aide au développement opère surtout au niveau des pays et des projets. Avec la mondialisation, des solutions supranationales et multilatérales doivent être données aux problèmes de développement, et la cohésion des stratégies nationales et des politiques et programmes internationaux doit être renforcée. Comment donner au développement intégré une dimension multinationale et compléter les programmes nationaux par des interventions en faveur d'un bien public international ?

Des méthodes pleines d'avenir

Mettre en place le nouveau cadre et appliquer ses principes sont des tâches difficiles pour les pays, pour la Banque et pour les autres institutions de développement. Pour gérer d'inévitables conflits, il faudra apprendre et innover. Les paragraphes suivants sont une liste d'options possibles pour le lancement du processus.

Des méthodes basées sur l'apprentissage. La flexibilité est essentielle. Il s'agit de combiner les directives venant d'en haut avec l'expérimentation et les leçons venant de la base. Il s'agit aussi de remplacer les analyses a priori et les plans détaillés par des solutions plus souples basées sur le développement des capacités locales, des processus collectifs et des systèmes de suivi en vue d'apprendre et d'adapter tout au long de l'exécution des programmes.

Combiner les analyses globales et les stratégies sélectives. Par exemple, le concept de Mode de vie durable, adopté par CARE, le Département du développement international du Royaume-Uni et le Programme des Nations Unies pour le développement, propose des méthodes analytiques dont le but est de mieux comprendre les facteurs qui influencent la pauvreté et d'identifier des interventions axées sur le développement des populations concernées.

Lancer des prêts programmes adaptables à la suite des innovations et des leçons des expériences pilotes. Ces prêts peuvent être très utiles au service d'objectifs prioritaires, notamment dans les secteurs où la flexibilité est essentielle. Il est cependant risqué de passer trop vite du stade du projet à celui de programmes couvrant la totalité d'un secteur. L'expansion graduelle du processus doit s'appuyer sur des efforts de développement des capacités et doit être

précédée par une étude approfondie des capacités disponibles et de l'engagement de toutes les parties.

Réconcilier la notion de conditionnalité avec l'appropriation par le pays. Une analyse à long terme des réformes et les expériences réussies d'ajustement en Afrique montrent que les conditionnalités sont plus efficaces quand elles sont gérées avec souplesse, sans pressions excessives, sous la forme de pactes de politiques adaptables aux différentes étapes des réformes.

Sélectivité stratégique et investissement dans des partenariats. La construction d'un partenariat implique que la Banque appuie le leadership du pays et utilise son influence sur ses partenaires bailleurs de fonds pour promouvoir la sélectivité, la coordination de l'aide et l'harmonisation des procédures. Le développement de partenariats suppose d'importants investissements au début du processus ; il faut donc que ces initiatives soient choisies, suivies et gérées de façon attentive pour assurer une réduction progressive des coûts, tant pour les pays que pour les bailleurs de fonds.

L'élargissement d'un partenariat est une œuvre de longue haleine. Il faut prendre son temps — et mobiliser très tôt les communautés représentant les pauvres — pour que l'appropriation d'un programme atteigne un grand nombre d'institutions dont les intérêts sont divers et les capacités variables. Cet effort nécessite l'emploi systématique de processus participatifs ; il faut informer les partenaires les plus faibles, leur permettre de s'exprimer et créer un environnement favorable à l'expansion et à l'institutionnalisation de la participation.

Des formes nouvelles de leadership. Le rôle principal de la Banque dans le développement des partenariats doit être d'appuyer le leadership des pays, de promouvoir le développement des capacités correspondantes et d'inciter les bailleurs de fonds, partenaires de la Banque, à soutenir l'appropriation des réformes, le développement des capacités locales et l'harmonisation des procédures.

Des interventions venant d'en haut serviront à créer un consensus national, à orienter les stratégies et à faciliter la coordination ; elles appuieront les initiatives locales, mettant à leur disposition des instruments et des cadres de réflexion, dissémineront les résultats d'expériences réussies et faciliteront la mobilisation des ressources nationales et le développement des capacités. Quant aux interventions à la base, elles serviront à attaquer les problèmes spécifiques de pauvreté, à promouvoir l'innovation et à créer les modèles et les instruments des stratégies futures.

Dans sa gestion du savoir, la Banque s'est surtout intéressée aux structures et aux systèmes de diffusion de l'information à l'intérieur de l'institution. Elle doit maintenant aider ses clients à développer leurs infrastructures et leurs capacités pour l'acquisition et la gestion de données locales et globales. La Banque elle aussi doit acquérir de nouvelles capacités, notamment pour la promotion de processus participatifs, la création de partenariats, le développement des institutions, l'acquisition et la diffusion du savoir.

Encadré 2 : L'Initiative de Penang pour un développement durable

VERS LA FIN DE L'ANNÉE 1997, L'ÉTAT MALAIS de Penang a lancé, avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international, du PNUD et de la Commission des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, l'Initiative de Penang pour un développement durable. L'initiative est un projet pilote à long terme visant à répondre aux inquiétudes des communautés sur les coûts du développement rapide de Penang : la durabilité de la croissance, son impact sur l'environnement et la santé, la répartition des bénéfices du développement, l'influence de la croissance sur les valeurs, les traditions et l'héritage de Penang, enfin les problèmes de consultation des citoyens sur les changements affectant leur zones.

L'initiative a été conçue comme un projet pilote d'indicateurs communautaires. Cinq tables rondes ont réuni par groupes de 50 des membres de l'Assemblée de l'État, des fonctionnaires, des représentants du secteur privé, des ONG, des organisations communautaires, des universitaires et des personnalités individuelles intéressées. Les groupes ont examiné les problèmes économiques, d'environnement, de justice sociale, de développement culturel et de participation populaire.

Pendant un jour ou deux de discussions organisées, chaque groupe a décrit sa vision et

préparé une liste d'indicateurs clés de performance sur le thème discuté. Le choix des indicateurs était basé sur des critères de rigueur, de pertinence et de disponibilité. Par exemple, dans le domaine de la santé communautaire, les indicateurs choisis comprenaient les taux de cancer, la mortalité infantile, la qualité des services de santé, la satisfaction des patients et le ratio du nombre de services et de professionnels de santé par rapport à la population. Les groupes ont utilisé des données permettant d'identifier les tendances, leurs implications sur le plan du développement durable et leurs corrélations avec d'autres indicateurs et d'autres évolutions.

Vers la fin de 1998, les conclusions des tables rondes ont été publiées dans le premier *Rapport au peuple sur Penang* et revues par l'Assemblée de l'État. Il est prévu que des tables rondes seront organisées tous les ans pour étudier les progrès réalisés et identifier les problèmes.

Il semble que l'initiative ait réussi à donner aux participants le sentiment que l'évaluation leur appartient, démontrant ainsi qu'une gestion axée sur les résultats est possible au niveau communautaire. L'initiative prouve également qu'un partenariat peut être développé entre des groupes et des intérêts très divers.

Implications pour l'efficacité du développement

Les dures leçons de l'expérience opérationnelle de la Banque expliquent la priorité que le CDI accorde aux résultats. Les règles les plus importantes de cette politique sont :

- La gestion de la complexité nécessite de nouveaux types de partenariats qui favorisent la mise en œuvre de stratégies sélectives, conformes aux avantages comparatifs de chacun. Le développement institutionnel est la base du développement intégré.
- Le CDI n'est pas un plan, mais une boussole. Son efficacité dépend du renforcement des capacités d'acquiescer et d'adapter le savoir et de suivre les progrès réalisés vers l'accomplissement des objectifs de développement.
- C'est au départ qu'il faut définir les résultats attendus : bref, les programmes doivent être évaluable. Puisque l'accent est nettement mis sur la croissance et la réduction de la pauvreté, le suivi des résultats doit être conforme à l'agenda défini d'un commun accord par les partenaires du développement.
- Les évaluations, comme les programmes de développement, doivent avoir des ambitions plus grandes. Il est impératif de développer dans les pays des capacités d'évaluation dans le cadre des réformes du secteur public.
- Les évaluations doivent être participatives : bailleurs de fonds et gouvernements doivent coopérer pour associer la société civile aux systèmes de suivi et d'évaluation (voir encadré 2). Une perspective globale nécessite également l'harmonisation des systèmes d'évaluation utilisés par les différentes institutions de développement.
- L'interdépendance croissante des économies mondiales implique que l'évaluation des programmes de pays s'intègre dans une perspective globale et tienne compte des objectifs du développement international.
- La mondialisation, l'efficacité du développement et la mise en œuvre des principes du CDI imposent une nouvelle architecture du développement. Celle-ci doit associer tous les participants au processus de développement et renforcer les partenariats au niveau national et mondial.

► Ce *Précis* est basé sur 1' *Examen annuel de l'efficacité du développement : vers une stratégie de développement intégré*, par **Nagy Hanna**, Rapport No.19905 du 19 novembre 1999. Ce rapport est à la disposition des Administrateurs et du personnel de la Banque mondiale par l'intermédiaire de l'Unité des documents internes et des centres régionaux d'information. Le public peut aussi le trouver à l'InfoShop de la Banque mondiale. www.worldbank.org/html/oed

